

ÉDUCATEUR

Descriptif de la Section :

L'éducateur(trice) « éduque » au sens d'accueillir, de suivre, d'accompagner un bénéficiaire ou un groupe de bénéficiaires dans un processus favorisant la qualité de vie, le développement personnel dans sa relation à soi et aux autres.

Son action s'inscrit dans le cadre d'un projet éducatif individuel dont les termes sont définis avec le bénéficiaire en collaboration avec sa famille et son entourage.

L'éducateur(trice) est amené à travailler dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire et/ou d'intervenants extérieurs.

Conditions d'admission :

Le CESI (3^e secondaire, ancienne version) ou le C2D (4^e secondaire, nouvelle version)

Ou sur base d'un test en Français.

Durée de la formation :

Se déroule sur 2 années scolaires en journée, à raison de 5 jours/semaine et comporte **1750** périodes.

Titre délivré :

CERTIFICAT de qualification de « Éducateur » correspondant au certificat de qualification « agent d'éducation » de l'enseignement secondaire supérieur.

Possibilité d'obtenir le CESS moyennant un complément de formation générale.

Débouchés :

L'éducateur(trice) pourra travailler dans le secteur de l'aide aux personnes handicapées, le secteur des soins de santé, les services socioculturels, le secteur de l'aide à la jeunesse, ...